

Questions orales

En fait, l'offre initiale de Boeing qui répondait au cahier des charges revenait plus cher. Dans sa dernière offre, cette société aurait modernisé les hélicoptères Labrador, mais ceux-ci n'auraient pas pu, par exemple, aller sauver les gens sur l'*Ocean Ranger*, qui était une opération de recherche et de sauvetage spécifiée dans le cahier des charges.

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, nous avons entendu mentionner ces 600 millions par un porte-parole du gouvernement, hier soir. J'ai appelé Boeing Canada à 14 heures et j'ai parlé au vice-président, M. George Capern, dont le nom figure sur la lettre au premier ministre, et je lui ai demandé si le chiffre de 10 millions l'unité qu'il citait le 14 juillet 1992, tenait toujours. M. Capern a confirmé que cette offre tenait toujours et que cette amélioration peut être faite, réalisant ainsi une économie d'un milliard.

Je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre de cesser de nous raconter des histoires et de faire preuve de bon sens en téléphonant à Boeing pour voir si oui ou non le gouvernement peut faire un milliard d'économies aux contribuables canadiens. N'est-il pas temps de faire preuve de bon sens et d'arrêter d'écouter les lobbyistes conservateurs et leurs affaires en or?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): La vérité, monsieur le Président, c'est que cet achat d'hélicoptères de recherche et de sauvetage coûtera 800 millions, pas un milliard. Deuxièmement, si les hélicoptères Labrador devaient être modernisés au point de pouvoir faire les mêmes fonctions, il en coûterait un milliard de dollars. Ils peuvent être modernisés pour 10 millions, certes, mais ils ne pourraient toujours pas sortir par mauvais temps.

En ce qui concerne la question des lobbyistes, le président du cabinet de lobbyistes qui dirige les démarches en faveur du EH-101 est un ancien chef de cabinet libéral.

* * *

LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Son ministre de l'Emploi et de l'Immigration vient de dire qu'il devait réduire les fonds consacrés aux chômeurs parce que le gouvernement était à court d'argent.

Si tel est le cas, pourquoi a-t-on tant d'argent à donner à des publicitaires conservateurs, soit un montant de 21

millions de dollars sous forme de contrats de publicité et autres qui n'ont pas fait l'objet d'appels d'offre?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, l'article sur lequel le député se fonde est on ne peut plus inexact. En fait, six sociétés ont soumissionné. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Si l'opposition ne veut pas entendre la réponse, elle n'aurait pas dû poser la question.

Les six sociétés étaient Académie, de Montréal, Burghardt, Wolowich, Crunkhorn de Toronto, Camp Associates, de Toronto, La Boîte à idées, de Montréal, Palmer-Jarvis, de Vancouver, et Publitel. Elles ont présenté leur offres à un comité composé de cinq fonctionnaires, le secrétaire adjoint du Cabinet, le directeur de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique d'Approvisionnements et Services, le directeur des communications du BCP, le directeur des opérations, le chef du secrétariat des communications, le directeur exécutif des communications et responsable des relations fédérales-provinciales.

On suit en tous points la politique depuis 1985. Cet article est un exemple de journalisme de mauvaise qualité et nullement la preuve que le gouvernement ne suit pas ses politiques.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le ministre ne nous a jamais dit que c'était en fait des soumissions officielles. Il sait pertinemment qu'il n'en est rien. On a envoyé des invitations à une demi-douzaine de personnes. Un point c'est tout.

À nouveau à propos de ces contrats de 21 millions de dollars, j'aimerais demander au ministre comment il se fait qu'on ait engagé un membre de l'équipe électorale nationale du Parti conservateur pour accorder ces contrats à des entreprises conservatrices par l'intermédiaire de l'agence conservatrice qui travaille pour le gouvernement, lesquelles entreprises ont en fin de compte été retenues? N'y a-t-il pas quelque chose de louche là-dedans?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Le député ne se laissera pas convaincre par les faits.

La vérité est que ces six entreprises ont soumis leurs propositions à un comité de fonctionnaires, lequel les a évaluées et a choisi les entreprises qui seraient chargées